

## CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

**Jeudi, 7 décembre 2023 à 14.30 heures**

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

### ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de budget rectifié 2023 et du projet de budget prévisionnel 2024.
2. Décision sur le remboursement anticipé de l'emprunt communal et sur une modification ponctuelle du budget 2023.
3. Confirmation de plusieurs règlements temporaires sur la circulation.
4. Approbation d'un avenant à la convention tri-partite Pescher.
5. Adoption d'un avenant à la convention « outreach » conclue avec la Croix-Rouge.
6. Approbation d'une convention avec l'asbl « Initiativ Liewensufank ».
7. Approbation d'un contrat de bail.
8. Approbation d'un compromis d'échange avec la commune de Bertrange.
9. Allocation d'un don à une œuvre humanitaire.
10. Adoption d'une nouvelle réglementation communale en matière de subventions écologiques et durables.
11. Urbanisme :
  - a) Décision dans le cadre de l'exercice d'un droit de préemption
  - b) Décision dans la cadre d'une demande de lotissement
12. Divers.